

## SÉANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq mars le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Antton CURUTCHARRY

### Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean-Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, Mme MOUSQUES Bernadette

### Procurator(s) :

M. OLÇOMENDY Betti donne pouvoir à Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa donne pouvoir à M. ITHURBURUA Daniel, Mme HARISTOY Marie-Agnès donne pouvoir à M. CURUTCHARRY Antton

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. MOCHO Frantxoa, M. OLÇOMENDY Betti,

A été nommé comme secrétaire de séance : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 19 mars 2024- date d'affichage : 19 mars 2024

## **OBJET : APPROBATION DE LA DEMANDE DE DECLASSEMENT D'UNE PORTION DE LA VOIE IRUBEKO BIDEA AU PROFIT DE M. ET MME GOICOECHEA-NOMENCLATURE 3.2**

Annule et remplace la délibération précédemment envoyée erreur matérielle (liste présents)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme GOICOECHEA, en date du 11 mars 2024 sollicitant 7le déclassement et l'acquisition d'une portion de la voie Irubeko bidea longeant la parcelle G 77 d'une surface approximative de 93 m<sup>2</sup>, afin de créer des parkings pour desservir les futurs appartements.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur cette opération.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DÉCIDE** le principe de déclassement d'une portion de la voie longeant la parcelle G77
- **AUTORISE** M. le Maire à lancer l'enquête publique
- **PRÉCISE** que les frais de géomètre, d'enquête et d'acte seront à la charge du demandeur

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
  
  
Antton CURUTCHARRY

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 15 /04/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 15/04/2024